

Le "PROGRES DU GOLFE" est répandu et compte une foule de lecteurs dans toutes les paroisses du très vaste diocèse de Rimouski qui comprend 5 comtés : Rimouski, Matane, Gaspé, Bonaventure et Témiscouata moins Fraserville... et dont la population, d'après le dernier recensement officiel est de 144,257 habitants.

Le Progrès du Golfe

DIRECTEUR : EUDORE COUTURE

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

AVIS
Pour ce qui concerne les abonnements et les annonces, les changements d'adresse et les envois d'argent, on doit s'adresser au bureau de M. SERAPHIN VACHON, administrateur du Progrès du Golfe.
PRIX DE L'ABONNEMENT
Au Canada\$1.00
A l'étranger\$1.50
Les articles et nouvelles doivent être adressés à la REDACTION du "Progrès" et lui parvenir au plus tard le mercredi pour être publiés dans la semaine de leur envoi.
TARIF DES ANNONCES
La ligne, mesure 8 pts, 1ère insertion, 15 cts. 7
La ligne, mesure 8 pts, insertion subséquente, 10 ct.

Echos et réflexions

A Toronto...
Il est entendu, et c'est clair comme le jour, que les Canadiens d'Ontario font une lutte défensive. Ils défendent les droits de la conscience, les droits des parents en matière d'éducation, les droits de la race au point de vue de sa survivance.
Nous avons le devoir de les aider de notre argent, de notre encouragement. Ils défendent notre cause même, ainsi que disait M. Belcourt dans sa magistrale harangue du 21 décembre.
Mais NOUS N'AVONS PAS LE DROIT DE LEUR NUIRE. Et il est établi que nous fournissons des armes à leurs ennemis. Et je connais des Canadiens, en nombre considérable, dans nos villes, dans nos paroisses et dans les concessions les plus reculées, qui se proposent—avec la meilleure foi du monde—de contribuer à l'endurance des fanatiques de Toronto.
Ne criez pas au paradoxe ; ne regardez pas votre voisin avec terreur...
Nommez-moi plutôt une paroisse de notre région qui n'adresse pas, chaque année, des commandes de CENTAINES DE PIASTRES à certaines maisons de commerce de Toronto, qu'il est inutile de nommer, car elles sont bien connues.
Or, ces faits étant bien constatés, je prétends, avec notre confrère, le *Droit* d'Ottawa, que cette conduite de notre part fait un tort considérable à nos frères persécutés.
Conçoit-on que des Canadiens-français, qui se disent trop pauvres pour faire une aumône patriotique aux *Alsaciens* d'Ontario, trouvent tout naturel de vider leur bourse dans la caisse des gros magasins de Toronto !!...
Cependant le mal existe. Et il est assez grave pour que nous nous permettions de le dénoncer.

Le rôle du Japon
Tout le monde s'est réjoui des bienfaits de l'alliance anglo-japonaise. Et il faut bien avouer que l'Angleterre ne serait pas entrée si vite à Tsing-Tau, capitale de la colonie allemande de Kiao-Tchéou, si les Japonais n'eussent pas apporté le concours de leur armée et de leurs escadres.
A l'heure actuelle, les escadres japonaises font la patrouille dans l'Océan Pacifique, en compagnie des flottes anglo-françaises... Et il semble que c'est une fort bonne chose.
Certes, c'est un aide important pour les alliés. Mais quel rôle jouera le Japon, lorsque la guerre sera finie ? C'est là une question fort intéressante et qui fait prévoir pour l'avenir de sérieux débats diplomatiques... pour le moins ; car il n'est pas impossible que la question des intérêts européens en Extrême-Orient nous amène une nouvelle guerre.
Nous avons déjà fait remarquer que le Japon n'est pas décidé de rendre Kiao-Tchéou à la Chine. Rien de plus naturel. On a appelé le Japon, l'Angleterre de l'Extrême-Orient. Qui ne sait que l'Angleterre n'a pas coutume de travailler pour rien ! Et croit-on que le Japon, son émule et son allié, soit animé d'un autre esprit ?... Assurément non.
Les politiques français, Gabriel Hanotaux entre autres, considèrent que le Japon est un peu compromettant et qu'il ne faut pas se... compromettre en sa compagnie. M. Hanotaux, en effet, s'est très fermement opposé à l'idée d'accepter une armée de 250,000 Japonais en France. Et la raison ? c'est que cette armée, peu considérable en regard de l'immense effectif des armées russes et françaises, donnera au Japon une bonne raison de croire qu'il aura joué un rôle considérable.—Dès lors qui ne voit la conclusion à tirer des inquiétudes de M. Hanotaux ? Cela veut dire tout simplement que le Japon voudra tirer trop de bénéfices de cette guerre-là.
Et il est des écrivains sérieux qui prétendent que le Japon a jeté un regard ou deux-de convoitise sur l'Indo-Chine française... Le Japon en est bien capable.
Ce qui est certain, en somme, c'est que le Japon exigera une bonne partie des conquêtes qu'il aura aidées à faire dans l'Océan Pacifique. Il y a là l'archipel

Bismarck, les Carolines et les îles Marshall ; l'impérialisme japonais y devra faire valoir ses droits.
Ces droits, l'Angleterre semble les admettre implicitement. Winston Churchill, dans une dépêche solennelle adressée au ministre de la guerre à Tokio, a admis carrément que la prise de Tsing-Tau est due principalement au Japon. Or le Japon continue de travailler pour son alliée ; en définitive, n'est-ce pas un peu pour lui, et ne croit-on pas que tout ce beau trébuchement lui servira de prétexte à appuyer ses prétentions sur le butin ?
Il est donc probable que l'Angleterre ne chicanera pas le Japon s'il veut prendre la part du lion dans le partage des colonies allemandes. Comme le démontrait Lucius dans un récent article, l'Angleterre tient davantage à l'Afrique ; et le Japon ne s'en occupe pas.
Mais il faudra que le Japon compte avec d'autres rivaux.—Si la Chine ne tient pas à Kiao-Tchéou c'est son affaire.—Mais admettra-t-on que les Etats-Unis voient d'un oeil tranquille le Japon s'installer un peu partout dans le Grand Océan ? Ce n'est pas l'opinion commune. Les Etats-Unis possèdent l'archipel Hawaï et les Philippines, dont les Japonais deviendront les voisins s'ils occupent les îles allemandes.
Ce sera un autre sujet de friction entre l'oncle Sam et le Mikado ; et des chicanes moins importantes ont failli armer les deux pays l'un contre l'autre...
Je m'abuse peut-être. Mais il me semble que la déclaration ferme que vient de faire le président Woodrow Wilson, touchant la préparation militaire dans la république voisine, fait prévoir beaucoup de choses à ceux qui connaissent les prétentions américaines en fait de colonies et qui, partant de là, lisent entre les lignes...
VICTOR.

VARIETES
Le courage est une cuirasse sans défaut.
On verra toujours des imbéciles qui ne perdent jamais l'occasion de se fourrer le nez dans les affaires qui ne les regardent pas et de se couvrir de ridicule en mettant, comme à plaisir, les pieds dans les plats.
Le stupide, a dit La Bruyère, est un sot qui ne parle point, en cela plus supportable que le sot qui parle.
Pour les femmes, aimer est une condition d'existence. Jamais l'orgueil, le devoir tout sec, la passionnante lutte pour la vie ne les soutiennent assez pour les empêcher de mourir de ne pas aimer.
Voilà bien nos jeunes gens ! Ils cherchent une épouse et ils ne regardent que les figures. Comme l'homme qui chercherait un logement et n'examinerait que les perrons.
C'est par le respect d'elle-même, la douceur et la bonté envers les autres que la jeune fille se prépare au rôle que Dieu lui a réservé d'être l'ange du foyer.
Après le mariage, il faut perdre le goût de se montrer et d'attirer les regards.

L'ALLEMAGNE COLONIALE

(VIe article)

EN OCEANIE (1ère partie)

Au début de ses entreprises coloniales, en 1883, Bismarck portait ses espérances sur l'Afrique principalement. Mais il ne faut pas croire qu'il voulait s'en tenir au continent "noir".
Les colonies de l'Allemagne en Océanie ont une superficie d'environ 95,000 à 96,000 milles carrés.—Comme on peut voir, les Teutons n'ont pas négligé de veiller à leurs intérêts de ce côté-là. Mais si l'Allemagne n'est pas redevenue de la totalité de ces archipels à Bismarck, il faut admettre que le "chancelier de fer" lui en a donné au moins la moitié.
Nous allons passer en revue les différents groupements des îles allemandes en Extrême-Orient. Comme nos lecteurs verront, ce n'est pas là que se sont le moins affirmées l'audace et la tenacité allemandes.
I.—ILES MARSHALL
Depuis 1878, l'Allemagne possédait à l'archipel Marshall, dans l'île de Yalouti, un dépôt de charbon pour sa marine marchande et ses vaisseaux en croisière.
C'était pour Bismarck un titre suffisant pour légitimer une prise officielle de possession.
Dès 1885, le drapeau allemand flottait sur les Marshall.
Ce n'était pas une immense conquête. Comme le dit l'abbé Adolphe Garneau, ces îles sont constituées par 30 "atolls" avec une superficie de 42 milles carrés. (Un "atoll" est une île de formation corallienne, formant un cordon annulaire au milieu duquel se trouve un lac intérieur ou une lagune.)
II.—TERRE DE L'EMPEREUR GUILLAUME
La Nouvelle-Guinée ou Papouasie est une grande île plus vaste que la France, (305,000 milles carrés de superficie) partagée entre la Hollande, l'Angleterre et l'Allemagne.
La Hollande occupe l'ouest, l'Angleterre le sud-est, l'Allemagne le nord-est. La partie allemande a une étendue de 70,000 milles carrés, et porte le nom de Terre de l'empereur Guillaume.
Cette colonie fut fondée en 1888, dit le *Nouveau Larousse*. A cette possession se rattachent quelques terres voisines, les *Iles de l'Amirauté*, le *Nouveau-Hanovre*, la *Nouvelle-Irlande*, la *Nouvelle-Bretagne*, lesquels constituent l'archipel Bismarck.
III.—L'ARCHIPEL BISMARCK
Le groupe le plus petit de cet archipel est formé par les îles de l'Amirauté. Découvertes par Le Maire et Schouten en 1616, elles portèrent le nom de "Les vingt-cinq îles" jusqu'en 1767. C'est alors que l'explorateur Carteret leur donna le nom sous lequel nous les connaissons.
Le drapeau allemand flotte sur tout l'archipel depuis le 17 mai 1885.
IV.—ILES CAROLINES
Cette même année 1885, Bismarck avait annexé à l'Empire allemand l'archipel dont nous venons de parler et les îles Marshall. Ce n'était pas assez : il voulait autre chose.
Au nord de la Nouvelle-Guinée, s'échelonnent sur une longueur de près de mille milles, une série de 500 îlots, couvrant en tout 560 milles carrés. Ce sont les Carolines, de formation carolinienne, découvertes et évangélisées par l'Espagne avant 1700.
En 1885, il y avait déjà plus d'un siècle et demi que les Carolines n'étaient plus occupées par l'Espagne.
Bismarck, sûr de son coup, prit possession des Carolines en les occupant. L'Espagne régimba, fit valoir ses droits, émettait : I.—la nationalité des découvreurs ; II.—le témoignage des géographes ; III.—le nom même des Carolines, d'origine espagnole (Charles-Quint, *Carolines Quintus*) ; IV.—le fait de l'envoi des missionnaires par ses rois.
L'Allemagne répliqua : qu'en droit la possession d'une terre s'affirme par l'occupation ; tant que l'occupation effective n'a pas eu lieu, les terres n'appartiennent à personne ;—et qu'en fait, l'Espagne n'occupait plus les îles Carolines depuis 150 ans, et que déjà, en 1878, l'Angleterre et l'Allemagne avaient déjà déclaré ne pas reconnaître l'autorité de l'Espagne sur les Carolines.
L'Espagne ne se laissant pas convaincre, Bismarck eut une bonne idée : celle de soumettre le litige à un arbitrage. Et il choisit Léon XIII comme arbitre.
Le choix n'était pas mauvais. Mais Léon XIII refusa le titre d'arbitre, et accepta de régler la question comme médiateur. Et le Pape réussit à faire signer un acte qui, tout en reconnaissant à l'Espagne un droit antérieur sur cet archipel des Carolines, assurait aux sujets de l'Empire germanique une protection et des avantages particuliers.
Ce régime de gouvernement fut appliqué aux Carolines jusqu'au temps de la guerre de l'Espagne avec les Etats-Unis.
Comme on sait, après cette guerre, l'Espagne perdit les Philippines qui allèrent aux Etats-Unis.
Comme il ne lui restait en Orient que les Carolines et les Mariannes, l'Espagne les vendit à l'Allemagne qui ne s'en était pas désintéressée.
V.—ILES MARIANNES
Les îles Mariannes sont situées à l'est des Philippines. Elles couvrent en superficie 420 milles carrés. Le sol en est très fertile ; ce ne sont pas des bancs de coraux comme les Carolines et les Marshall. Elles portent des volcans en activité.
Cet archipel servit de pénitencier à l'Espagne jusqu'en 1899, époque où il fut acheté par l'Allemagne.
Cependant les Etats-Unis s'y sont réservés la belle île de Guam, dont l'aire est de 175 milles carrés.

Nous terminerons au prochain numéro l'histoire des colonies allemandes.
LUCIUS.

LE GENERAL JOFFRE

Le *Times*, de Londres, a publié une remarquable étude de la personnalité du général Joffre, due à la plume de son correspondant à Bordeaux.
Après avoir souligné l'énorme différence qui existe entre la guerre au temps de Napoléon et celle d'aujourd'hui, l'auteur de l'article dit :
Ainsi, toutes les conditions de la guerre sont changées et avec elles la mentalité et les méthodes des commandants. On voit rarement Joffre à cheval. Il passe une partie de ses journées à visiter les lignes dans une automobile rapide. Il est impossible d'inspecter tous les points. Il est donc laissé beaucoup à l'initiative des commandants de corps après que le plan général est arrêté, et cela prive un généralissime du contact personnel avec ses troupes. Leur est plus ou moins inconnu et il est probable que le généralissime doit montrer ses papiers à ses sentinelles. Il éreinte deux chauffeurs par jour dans ses courses d'un point à un autre.
Mais, en dehors de cela, le général Joffre doit tenir en mains tous les fils de cet effrayant système de guerre. Imaginez-vous le général passant de longues heures dans une pièce très simple, avec un récepteur de téléphone à l'oreille. Les généraux qui l'assistent sont penchés sur les cartes et examinent attentivement la nature du pays. Mais Joffre n'a pas besoin de cela : fleuves, rivières, montagnes et vallées sont profondément gravés dans son cerveau. Sa caractéristique dominante est le calme. Il est aussi calme en temps de guerre qu'en temps de paix. Et cette qualité a fait naître la confiance. Il a confiance en lui et il a donné confiance aux autres. Son état-major n'a jamais eu un moment de doute sur son pouvoir de vaincre, et cette conviction s'est propagée dans la masse des troupes. Il s'est rendu populaire, bien qu'il n'ait rien fait pour cela. Au contraire, il évite la popularité. Il vit en dehors de la réclame de presse ; il ne la recherche pas et il ne l'aime pas. A ceux qui l'attaquent comme à ceux qui le défendent, il témoigne une indifférence égale.
Mais s'il semble ne pas prêter la moindre attention aux attaques, il n'en est pas moins très ouvert aux idées d'autrui et quand on lui présente un plan possible, il écoute attentivement. Il sait comment combiner ce qu'il y a de meilleur dans ses propres projets et dans ceux des autres. Il est aussi modeste que simple. Sa disposition à accueillir les propositions a nourri cette opinion qu'il est un adaptateur et un organisateur plutôt qu'un stratège. Il est tout cela. Ses campagnes dénotent le soldat aussi bien que l'ingénieur et l'organisateur. Mais sa grande maxime est que dans la guerre rien ne peut être improvisé. Chaque détail doit être pesé. Cela marque sa supériorité sur d'autres commandants modernes. Une longue préparation a marqué chacun de ses succès. Il réussit parce qu'il prend la peine infinie qu'il est nécessaire de prendre pour réussir.
Son oeuvre maîtresse est la formation de l'état-major général. Il a réuni les meilleurs cerveaux militaires de France et a coordonné leurs efforts. Il a banni la politique, ce fléau de l'armée française. Cela est d'autant plus à son honneur que ses opinions politiques sont opposées à celles de ses principaux lieutenants.
L'écrivain passe ensuite en revue la carrière militaire du généralissime et ajoute :
Il n'a pas de "panache" ; il ne pose pas et ne personifie pas du tout le type du "beau cavalier" cher au coeur des romanesques jeunes filles françaises. C'est un soldat moderne et scientifique. C'est aussi un savant sans les défauts des savants. Ses grandes connaissances théoriques sont servies par un sens aigu de la pratique. Il comprend le simple soldat et sait ce qu'il peut en attendre. Il sait comment l'exalter quand il le faut et son ordre du jour de la bataille de la Marne était de l'étoffe dont étaient faits ceux des généraux de la Révolution :
"Vous devez garder le terrain conquis et vous faire tuer sur place plutôt que de reculer. Dans les circonstances actuelles,

La lutte municipale

Nous serons bientôt engagés dans une nouvelle lutte municipale.
Déjà plusieurs candidats, soit à la mairie soit à l'échevinage, sont sur les rangs et s'efforcent d'entraîner en faveur de leurs candidatures les électeurs des quartiers où ils brigueront les suffrages populaires.
Nous conseillons à tous les citoyens qui ont droit de vote, de bien étudier la personnalité des candidats qui s'en viennent solliciter leur appui et de leur faire exposer sans ambages et sans détours leurs programmes et leurs projets pour l'avenir.
On nous demande ce que nous pensons de la question de la prohibition en rapport avec la campagne municipale qui commence. Nous estimons simplement que la prohibition ayant été votée par les électeurs, cette question devrait être considérée comme réglée, et que partant tous les candidats devraient déclarer formellement qu'ils SONT et PROMettent de DEMEURER, une fois élus, pour le maintien du *statu quo*, c'est-à-dire pour le maintien de la prohibition, que tout le monde devrait considérer comme une affaire finie, une question définitivement réglée.
Et ceci étant admis et reconnu, chacun pourra dès lors sans crainte voter pour le ou les candidats de son choix et de ses préférences personnelles.

Dans le quartier Est

Nous apprenons avec plaisir que M. Séraphin Vachon, échevin du siège No 2 dans le quartier est, posera de nouveau sa candidature et briguera encore cette année les suffrages des électeurs pour les représenter à l'Hôtel-de-Ville.
M. Vachon a été l'un des meilleurs échevins que les citoyens du quartier est ont eus pour les représenter au Conseil-Municipal. C'est incontestablement de notre devoir et dans notre meilleur intérêt de le réélire.
Le "Progrès du Golfe" appuiera sa candidature avec plaisir.
Nous en reparlerons plus longuement dans notre prochain numéro.

Sinistre prédiction

"Que nos amis se rassurent" s'écrie Argus-San Diego dans le *Saint-Laurent*. "Le *St-Laurent*, viv ou mort, vivra !"
Viv ou mort, le *St-Laurent* vivra ? Oui, comme les damnés : il vivra de la mort éternelle.
elles, aucune défaillance ne peut être tolérée".
Vous voyez qu'il est plus direct et moins rhétorique que Napoléon demandant aux Pyramides de porter témoignage.
L'article se termine ainsi :
C'est une guerre de fatigue et de résistance ; celui qui durera le plus longtemps sera vainqueur. C'est une guerre de soldats, dans laquelle la qualité et l'équipement jouent le premier rôle ; c'est une guerre scientifique, de fabrication allemande, opposée à la guerre artistique de Napoléon, et le général Joffre est passé maître dans cette guerre nouvelle.
C'était, de la part du général Joffre, faire preuve d'une grande témérité que d'oser demander à des troupes françaises de faire une guerre rampante de positions et de lutter de ténacité avec un ennemi teuton.
Ce sera l'éternelle gloire de l'armée française, si elle triomphe—comme il est certain qu'elle triomphera—d'avoir été par ces méthodes si peu en accord avec les traditions françaises, et cependant si nécessaires, le pouvoir d'endurance des armées allemandes.
Les vices partent d'une dégradation du coeur ; les défauts, d'un vice de tempérament ; le ridicule d'un défaut d'esprit. Dans les circonstances actuelles,

Conseils de recettes de beauté et d'élégance

Que ce soit dans les Capitales ou en province, regardez et constatez le nombre des magasins où tout s'offre pour la beauté féminine : parfumeurs, coiffeurs, manucures, masseurs, instituts de beauté, produits spéciaux, etc. ; les cités, positivement en regorgent et ce qui est typique, c'est que toutes ces officines de grâce et de séduction font des affaires d'or. Qu'en conclure ? que la femme est demeurée esclave de son corps et que son moi physique est le grand souci de sa vie.
Malgré les siècles, malgré le progrès qui semble tout détruire et recréer à sa guise, la femme est demeurée la petite créature esclave de la beauté, avide de plaire. Au fond d'elle dort et dormira encore la petite âme orientale éprise de cette forme gracile et frivole qui est une enveloppe périssable. Je crois que toujours inconsciemment et comme poussée par une lointaine et obscure force, la femme fera le geste de se parer, de se transformer, de se mentir pour être belle.
Il n'y a aucune différence entre la femme moderne et celles de l'antiquité qui se bleussaient les paupières, se roussaient les joues, s'ensanglantaient les lèvres, se noircissaient les cils et mettaient dans leurs cheveux des poudres d'or parfumées. Devant le miroir ce sont elles qui ressuscitent avec les mêmes attitudes, les mêmes sourires, les mêmes regards, les mêmes desirs d'être belle et d'être aimée.
YVETTE.
Le Citoyen.

Coups de ciseau

Tristesse !

Quand la tristesse s'assied au foyer, c'est vraiment un dommage. A mon avis, il n'y a qu'une raison d'être triste : c'est d'être dans la disgrâce de Dieu par le péché mortel. Aussi je n'approuve guère des mines sombres comme la nuit dans un intérieur familial. Cela vous glace... on se sent dans l'embarras, la gêne...

Pour un peu, on s'enferme de ce lieu où le sourire est absent.

Et parfois la cause de ces mines chagrines est bien insignifiante.

Ainsi Monsieur est contrarié parce qu'à son retour au foyer, il n'a pas trouvé sa pipe à l'endroit accoutumé; le journal, non plus, n'était pas ses colonnes sur la table auprès d'un bon feu; d'autres vœux de moindre importance ont fini par réduire à sa plus mince expression l'amabilité dont Monsieur dépense de bonnes doses pour les amis du dehors et dont il ne réserve rien pour les siens.

Monsieur a le don des regards froids comme l'acier, des paroles brèves ou des silences non moins déplaisants à supporter.

Et quand tout cela se traduit en reproches, en gronderies interminables, je vous laisse à penser quel ciel est cet intérieur !

Sûrement, c'est un ciel de novembre avec son jour sombre, sa pluie fine et pénétrante, sa bise glacée. Et il serait si aisé d'être heureux... On a tous les éléments de bonheur autour de soi. On ne sait pas le voir...

Tout beau ! Monsieur, laissez à la porte votre air renfrogné. Vous savez si bien vous faire séduisant dans le temps de votre cour à Mademoiselle. Votre humeur a donc bien changé depuis cet heureux temps !

Croyez-m'en, mon doux gentilhomme, reprenez votre amabilité de jadis. Appréciez les attentions que l'on a pour vous à la maison. Voyez donc ! on est tout empressément à votre arrivée... et vous ne le voyez pas !

Avec un peu plus d'esprit chrétien, on supporterait plus aisément les contrariétés de la vie, on ferait bonne figure devant un oubli, un accueil un peu moins chaleureux. Un sourire est une chose si reconfortante. Pourquoi donc est-il banni de vos lèvres ?

Ayez pour compagnon le sourire et tout un ciel pénétrera avec vous dans votre demeure.

RAYMOND.

BELLES-MERES

Adam, dit-on, devait être heureux en ménage, puisqu'il n'avait pas de belle-mère. Selon les Français, voici la différence qui existe entre un malheur et un accident. Si vous vous promenez le long d'une rivière avec votre belle-mère, qu'elle tombe à l'eau et qu'elle se noie, c'est un accident. Si elle tombe à l'eau et qu'on la repêche, c'est un malheur. Une lettre de faire-part m'annonce la mort d'une belle-mère française dans les termes suivants : "J'ai l'honneur de vous annoncer que ce matin à huit heures et trois-quarts ma belle-mère a cessé de parler."

En Angleterre, la belle-mère n'est pas le sujet de plaisanteries aussi amères qu'en France. La raison en est toute simple. La mère anglaise n'a point d'autorité sur son fils. Comment pourrait-elle espérer en avoir sur son gendre ? Si la belle-mère inspire la terreur dans le cœur du Français, c'est parce que chez nous, l'homme abdique son autorité et toutes ses prérogatives en faveur des femmes. Sa mère le mène par la main, sa femme par le bout du nez et sa fille par un cheveu. Quand la belle-mère veut bien aussi s'en mêler, la besogne est facile, elle trouve une victime bien dressée. L'homme, en France, est élevé par sa mère et lui reste soumis jusqu'à son mariage. Quand il est marié il continue à demeurer sous son influence. Cette mère française est mère chez elle, son autorité est incontestée. Quand sa fille se marie, elle trouve tout naturel d'aller s'installer chez elle pour la guider dans ses premiers pas de ménage et d'épouse et lui enseigner à faire marcher sa maison et son mari. Le Français est philosophe. Il se console en voyant sa femme profiter des leçons d'économie que lui donne sa mère. Toute médaille a son revers, et la belle-mère est le revers de la médaille du mariage. Le gendre français va son petit bonhomme de chemin, devient gros et gras. Il endure sa belle-mère et prend sa revanche en faisant des plaisanteries sur elle qu'il débite au café ou au cercle.

JEAN B.

LE CALENDRIER DU DIOCESE

Il nous reste encore en magasin une petite quantité de calendrier officiel du Diocèse de Rimouski, et nous prions ceux qui désirent s'en procurer de s'adresser à

L'Imprimerie de Rimouski.



La Sauvegarde de la Santé

"UNE once de précaution, dit le vieux proverbe, vaut mieux qu'une livre de guérison." Si vous voulez que vous et les vôtres jouissiez d'une santé parfaite, observez les règles de l'hygiène — aidez la nature. Aux jeunes comme aux vieux; aux enfants à l'époque de la croissance; aux jeunes filles, à l'âge de la transformation; à la femme qui élève une famille; à celle qui arrive à l'âge critique; à l'homme de profession, à l'ouvrier, à l'employé, à tous ceux et celles qui travaillent, l'usage d'un vin tonique s'impose pour la conservation de leur santé. Le

VIN ST-MICHEL

est le tonique — reconstituant tout indiqué pour tous les membres de la famille — ce vieux vin du célèbre domaine de St-Michel, connu depuis des générations pour sa bûesse en fer, le spécifique de l'anémie, et ses propriétés toniques apéritives et reconstituantes dues à l'action combinée du sucre, du quinquina, et des sels naturels du vin, conserve la santé aux uns, et rend les forces et la santé aux autres — c'est là le secret de sa vogue immense. Ayez-en toujours une bouteille à la maison

EN VENTE PARTOUT. Le VIN ST-MICHEL doit se prendre à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le bœsein s'en fait sentir. EN VENTE PARTOUT.

LOIVIN, WILSON & CIE, LIMITEE. Seuls Agents, MONTREAL.
Eastern Drug Co., Boston, Mass. Agents pour les Etats-Unis.

Les bureaux de la Cie d'Express

Depuis le 1er janvier 1915, les bureaux de l'EXPRESS à Rimouski sont ouverts de 8 hrs. a.m. à 6 hrs. p.m. tous les jours, excepté le dimanche. Aucune livraison ne sera faite hors de ces heures, sauf pour l'expédition des colis ou paquets. 3 f. 8 jan.

A LOUER

Deux places de banc, 8e rangée No 28. S'adresser à M. J. A. LEVESQUE, Rimouski. 1 f.

PAS D'ALUN



Les Maladies de la Gorge, des Bronches et des Poumons.

Ne nécessitent des soins immédiats et l'emploi de remèdes actifs et sûrs combinés de façon à soutenir les forces du malade et à guérir son mal. C'est le rôle accompli avec des succès constants par le

SIROP MATHIEU

en Gouttes et l'Huile de Foie de Morue et autres Extraits Médicinaux. Il vous guérit comme il a guéri des milliers de personnes souffrant de maladies de la gorge et de la poitrine graves et souvent désespérées.

En vente partout : 35c. la bouteille.

Si vous avez des Crisanes, vous faciliterez l'action du SIROP MATHIEU en prenant, suivant les directions, une ou deux POUDDRES NERVEUSES MATHIEU combinées contre : Etat Nerveux et Fâcheux, Maux de Tête, Migraines, Névralgies, Grippe, Fatigue excessive de tête ou de corps. Les cas de l'opium, de morphine, chloral et autres drogues dangereuses.

En Vente Partout : 25c la Bouteille de 18 Ounces.

CIE. J. L. MATHIEU, Propriétaire, SHERBROOKE, Qué.

Imprimerie Générale de Rimouski

L'établissement par excellence pour l'exécution de tous les travaux d'imprimerie.

LIVRES, BROCHURES, CATALOGUES, REVUES, JOURNAUX, ETC.

Il est avantageux de ne placer aucune commande sans nous écrire ou venir nous voir.

Nous faisons aussi une grande spécialité de Fournitures de Bureau

Nous avons toutes les encres "Carters" et "Waterman". Les Mucilages, Plumes, Crayons, Etc.

La machine "Oliver N° 5" la meilleure et la plus durable. EST VENDUE PAR NOUS.

Papiers Carbonés, Papiers et Rubans pour Clavigraphes.

Rue St-Germain. RIMOUSKI, P. Q.

Assurez-vous

Tandis que votre santé vous permet de passer un examen médical satisfaisant.

Créez un capital qui sera payé à vos héritiers aussitôt après votre décès.

Vous aurez en même temps, un capital qui vous sera utile en cas de survie.

Ecrivez maintenant pour renseignements et explications.

La Compagnie d'Assurance Manufacturers Life

Entreprise assujettie au Contrôle de l'Etat

Assurances en Cours : \$75,000,000.00 Actif : \$16,000,000.00

Succursale à Québec - Edifice Dominion 126, rue St-Pierre

J. T. LACHANCE, Directeur.

S. VACHON - Agent-Général - RIMOUSKI

THE CANADIAN BANK OF COMMERCE

FUSIONNÉ AVEC LA

Eastern Townships Bank

SIR EDMOND WALKER, C.V.O., L.L.D., D.C.L., Président. ALEXANDER LAIRD, Gérant-Général. JOHN AIRD, Asst. Gérant-Général.

Capital Payé, \$15,000,000. Réserve, \$12,500,000.

SUCCURSALES DANS LE CANADA, LES ETATS-UNIS, L'ANGLETERRE ET LE MEXIQUE.

Cette banque avec ses nombreuses succursales est particulièrement bien pourvue pour faciliter toutes les transactions d'affaires de banque au Canada et à l'étranger.

Par son amalgamation avec la Eastern Townships Bank elle est en état de rendre service au public dans tous les endroits où se trouvent des succursales de cette banque mieux qu'importe autre banque.

Elle émet des traites et mandats d'argent sur toutes les principales contrées du monde dans chacune de ses succursales.

Chèques de voyageurs et lettres de crédit négociables dans toutes les parties du monde.

Billets acceptés pour la collection partout où il y a une banque ou banquier.

Succursale de Rimouski : W. CLOUTIER, Gérant.

Sous-Agence BIC.

Machineries à Vendre A SACRIFICE

Un Planeur embouveteur "Bertra" — Un Sticker 12 pcs "Cowan" — Une Scie à refendre planches et madriers — Un engin à gazoline International de 10 forces EN BON ORDRE

Toutes ces machineries sont en parfait ordre; nous les offrons en vente à d'excellentes conditions.

Nous les remplaçons par des machineries plus puissantes pour répondre à notre clientèle toujours grandissante.

Aussi : Un magnifique Yacht à gazoline, de 32 pds de long, engin de 18 forces, à vendre à de bonnes conditions.

La Cie Industrielle de Rimouski L. P. LEPAGE, Gérant.

Collections

TEL. NATIONAL Bureau : 1111 RÉSISTANCE No. 11 CASIER POSTAL No. 9 Bureau : AVENUE DE L'ÉVÊQUE.

BUREAU DE COLLECTIONS

ISIDORE ASSELIN RIMOUSKI, Qué.

S'occupe spécialement de collection de comptes, dettes provenant de faillites

Règlement de compromis entre débiteur et créancier. COMPTABILITÉ ACHATS DE CRÉANCES VENTES DE PROPRIÉTÉS ASSURANCES SUR LA VIE : "The Manufacturers" CONTRE LE FEU : "L'Union Française" "La Guardian" ACTIF : 36 MILLIONS. Travaux au dactylographe (Typewriter) Contrats, Correspondances, Comptes, Etc.

Immeubles

Pour le temps des fetes

Spécialité : ÉPICERIES de premier choix, Bonbons de toutes les qualités, Pommes et oranges, Légumes de toutes sortes, Raisin, Mélanges, Biscuits, Etc. Marchandises Sèches, Etoffes à robes, à costumes, achetées des meilleurs maisons, Ferronnerie, Chaussures, Etc.

J. A. GARNEAU, MARCHAND GENERAL Rue St-Germain, Rimouski.

Nous avons toujours en magasin un grand assortiment de Plumes Fontaines "Waterman's" Encre, Musilage, etc.

Imprimerie S. Vachon, Rim.

AVIS PUBLIC

Avis est donné au public, que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 1er décembre, 1914, constituant en corporation...

Agence de Voyages

JOHN McWILLIAMS GERANT POINTE-AU-PERE Co. Rimouski. Représentant tous les lignes Transatlantiques. En hiver par voie d'Halifax, St-John N. B., New-York et Boston.

Renseignements sur demande. JOHN McWILLIAMS Pointe-au-Père. — Tél. Nationale. Déc. 3-6 ms.



CONTRAT DE LA MALLE Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 12 février 1915 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine, aller et retour, entre Fox River et Grande Grève à commencer le 1er avril, prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté, peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Fox River, Grande Grève, Cap des Rosiers, Griffin Cove, Griffin Cove East, Jersey Cove, L'Anse à la Louise et L'Anse à Feuillère et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 28 décembre 1914. S. TANNER GREEN, Inspecteur des Postes.

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE ST-BENOIT JOSEPH LABRE D'AMQUI.

Avis est donné que la Corporation du Village de St-Benoit Joseph Labre d'Amqui s'adressera à la législature de Québec, à sa prochaine session pour obtenir un bill ratifiant les règlements adoptés par le conseil du dit village les 21 Mai 1912, 7 juillet 1913 et 22 juillet 1914, et approuvés par les députés municipaux du dit village subséquemment à l'adoption de chacun d'eux et pour ratifier les emprunts contractés en vertu des deux premiers et les débetures à être émises en vertu du dernier, pourvoir à leur remboursement et, d'une façon générale, assurer l'exécution des dits règlements et des travaux y mentionnés.

LOUIS S. ST-LAURENT, Procureur de la dite Corporation. 36-4 f.

PUBLIC NOTICE

Public notice is hereby given that, under the Quebec Companies Act, letters patent have been issued by the Lieutenant-Governor of the Province of Québec, bearing date the first day of December, 1914, incorporating Messrs Fortunat Ringuet, manufacturer, of Rimouski, J. Cyrille Têtu, trader of Fraserville, Séraphin Vachon, printer, Arthur Chamberland, advocate, and Joseph Adam Talbot trader of Rimouski, for the following purposes.

To carry on the business of maker or manufacturer of bricks, earthenware, lime, cement, concrete and any other products derived therefrom; to do and carry on the business in brick, earthenware, lime, cement, concrete and generally and other business incidental or relating to the exploitation of such industry, and, any operations permitted by the companies' Act;

To acquire any moveable, and immovable property for the purposes of carrying on the above business; to lease the whole or any of the said moveable and immovable property and the same to sell, alienate, let or pledge in whole or in part, the whole upon such terms and conditions as the Directors may from time to time think convenient;

To do all things necessary for the maintenance, alteration and repair of the said moveable and immovable property;

To give and accept bonds or other securities, to give and accept hypothecs for the payment or as the security of any money due by or to the company, upon resolution of the Board of Directors;

To issue bonds and debentures of the company, upon such terms and conditions as the directors may deem convenient;

To exercise all such other powers as may be necessary for the due and proper attainment of the objects and purposes of the company and the carrying on of the said business, under the name of "Briqueterie de Rimouski Limited", with a capital stock of forty-thousand dollars (\$40,000.00), divided into four hundred and ninety (490) shares of one hundred dollars (\$100.00) each.

The principal place of business of the corporation will be in the town of Rimouski.

C. J. SIMARD, Deputy Provincial Secretary. 36-4 f.

14c. le Gallon c'est le prix de L'HUILE DE CHARBON vendu aux deux magasins de OCT. MICHAUD RIMOUSKI.

Contre les Maux de Tête Billeux ou nerveux, il n'y a pas de remède qui vous apportera un soulagement plus rapide que les POUDRES NERVINES DE MATHIEU Employées avec succès contre Migraine, Névralgie, Etat Fiévreux ou Nerveux, Fatigue, Surmenage. 25c la boîte de 18 poudres EN VENTE PARTOUT BRONCHITE CHRONIQUE Vous trouverez son remède dans l'usage du SIROP MATHIEU, le spécifique des Maladies de Poitrine. CIE J. L. MATHIEU, Propriétaire, SHERBROOKE, P. Q. L. Chaput, Fils & Cie, Distributeurs, Montréal.

A VENDRE OU A LOUER La Résidence de M. R. E. Asselin, avocat.

"HOTEL BIEN VENUE"

VITAL ROY, Prop. RIMOUSKI. Rue St-Jean-Baptiste à l'ouest de la gare. M. et Mde Vital Roy ont le plaisir d'annoncer au public voyageur qu'ils ont fait l'acquisition d'une propriété dans la rue St-Jean-Baptiste, un peu plus à l'ouest de leur ancienne demeure. Tel. Nat. 86. B. Post. 263.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m. mardi, le 5 janvier 1915, des soumissions pour l'aménagement des bureaux de poste et de douane à Matane, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour l'installation intérieure des bureaux de poste et de douane à Matane, P. Q." On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formulaires fournis par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formulaires.

On peut consulter les plans et devis, et se procurer des formulaires de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, en s'adressant à M. Jos Raymond commis des travaux, à l'édifice public, Matane, P. Q., et à M. L. Lacasse, commis des travaux, édifice des douanes, Québec, P. Q.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à cheval, devra accompagner chaque soumission.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire. Ottawa, le 19 décembre 1914.

DEPOT DU "PROGRES"

Le "Progrès du Golfe" est en vente à l'Imprimerie et au magasin de M. E. Lauzier, avenue de la Cathédrale. Deux sous l'exemplaire.

A RIMOUSKI

A VENDRE OU A LOUER

La résidence de M. J. N. Pouliot C.R., Photographies et descriptions fournies sur demande, par écrit à l'adresse du propriétaire, Rimouski.

Province de Québec, District de Gaspé, Co. Bonaventure. No. 836. COUR DE MAGISTRAT.

The LeBoutillier Bros Co, Ltd, corps politique et incorporé ayant son principal bureau et sa principale place d'affaires à Québec et aussi un bureau et une place d'affaire à Paspébiac Co de Bonaventure, province de Québec. demanderesse.

vs Pierre Parisé, autrefois de Paspébiac maintenant de lieux inconnus. Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois. New Carlisle, 19 décembre 1914. (Signé) MAGUIRE & BLANCHET, Greffiers de la C.M. Vraie copie. Procureur de la demanderesse.

Emile Plourde

CHARRON S'occupe de réparations de voitures, meubles, bourruers, peintures, etc. Ancienne boutique de Hyacinthe Beaudin, - RIMOUSKI.

J'ai le plaisir d'annoncer que je suis venu à Rimouski ou je m'occuperai de mon métier comme par le passé.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES DU NORD-OUEST CANADIEN.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le possesseur devra se présenter à l'Agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoirs.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, son frère ou sa sœur. Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix: \$3.00 l'acre. Devoirs:—Devoir résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead—et cultiver cinquante acres en sus. Un colon qui aurait forfait ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre. Devoirs:—Résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300.

W. W. CORY, Sous-ministre de l'Intérieur. N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

"HOTEL ST-LOUIS"

Louis Loughan, Prop. PHNSION DE PREMIERE CLASSE SALLES DE BAINS Voitures à l'arrivée de tous les trains. Avenue de la Cathédrale et de l'Évêché. RIMOUSKI.

Ce journal est la propriété de la Cie du "Progrès du Golfe", publié à Rimouski et imprimé par l'Imprimerie Générale S. Vachon.

Perdez-vous de votre poids? C'est un signe de dépérissement. MAIS il n'y a pas lieu de vous décourager. Des milliers de personnes se sont trouvées dans votre cas; la nourriture ne leur profitait pas. Elles maigrissaient, dépérissaient. La balance inexorable accusait une alarmante perte de poids. Pour réparer ces pertes organiques, il s'agissait d'enrichir le sang appauvri, cause de tout le mal. C'est là que s'est affirmée la haute valeur tonique du Vin St-Michel le régénérateur du sang, des muscles et des nerfs. Ce vin populaire, dont la vente au Canada dépasse celle de tous les Vins toniques combinés, vous aidera à regagner des forces et à récupérer la perte de poids. Le VIN ST-MICHEL doit se prendre à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir. EN VENTE PARTOUT Boivin, Wilson & Cie, Limitée, Seuls Agents, MONTREAL. Eastern Drug Co., Boston, Mass., Agents pour les Etats-Unis.

POUR 15 JOURS SEULEMENT

Du 15 décembre au 1er janvier Nous avons décidé de faire une grande REDUCTION sur toutes nos marchandises. Nous attirons d'abord votre attention sur notre spécialité de chapeaux pour dames que nous vendons maintenant à des prix très bas. Aussi, étoffes à robes, 58 c. pour 39 c., flanelles, grande largeur, 9 c., indiennes, 8c., coton carré, 8 c., chemises et combinaisons pour hommes, femmes et enfants, à prix très réduits, bonnes chemises en laine à 45 c.

Nous avons aussi un bon assortiment de chapeaux de toutes sortes à sacrifier. Nous venons de recevoir 50 doz. de matinées de toutes qualités, à bas prix, 39 c. en montant. Letemps de l'inventaire est proche, nous vous lons faire place pour les nouvelles marchandises du printemps. Venez faire une visite pour nous persuader de ce que nous avons.

AU NOUVEAU MAGASIN OCTAVE MICHAUD

Propriétaire Avenue de la Cathédrale.

A VENDRE

Différents articles de ménage à des prix raisonnables: 1 moulin àoudre, 1 sofa, 2 tables à toilette, 2 tables de salon, 1 miroir avec corniche, 1 porte musique, cadres, portes, 1 bibliothèque, 1 table de cuisine, chaises, 1 petit train-etu et une tobacane sauvage, 1 phonographe "Edison" avec 18 records. S'adresser à ISIDORE ASSELIN, Rimouski.

A VENDRE

Un magasin, très bon poste d'affaires, près de l'église et du bureau de poste. S'adresser sur les lieux au propriétaire M. ALF. CHOUINARD, ou à M. LEON PELLETIER, à Ste Angèle, Co. Rimouski. 36-1ms

OSTOR

Le seul remède efficace et sûr pour guérir la DYSPESIE est sans contredit les Pastilles OSTOR. Afin de faire connaître, au Canada, ce fameux remède qui a guéri tant de personnes en France, nous avons décidé de donner une prime avec chaque bouteille qui sera achetée directement de nous. Ordonnez maintenant votre première bouteille pour recevoir notre lettre de primes et notre Catalogue Française Illustré. Chaque Pastille OSTOR est vendue partout à 50 cts. la bouteille, chez les principaux pharmaciens et marchands. GRATIS Sur réception de 5 cts. pour frais de poste, nous enverrons notre Catalogue Français d'Articles Religieux, Fantaisie, Librairie, Nouveautés etc.

UNIVERSAL PROVIDERS Co. Ltd. Département 15 61 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

A LOUER

Le 1er étage de la bâtisse occupée par Asselin & Asselin, avocats, avenue de l'Évêché. Pour prix et conditions s'adresser à R. E. ASSELIN, avocat, Rimouski.

LEGARE & MOISAN Fruits, Légumes, Tabac EN GROS Articles d'Aviculture (Gros et Détail) Pommes de conserve Oignon de conserve Ecailles d'huîtres Demandez nos Prix Coles des rues St-Pierre et Sous le Fort, QUEBEC

Banque Nationale FONDEE EN 1860 CAPITAL AUTORISE - \$5,000,000.00 CAPITAL PAYE - \$2,000,000.00 RESERVE ET SURPLUS - \$1,762,299.28 Nous acceptons des DEPOTS de \$1.00 et plus L'intérêt qui compte du jour du dépôt, est payé sur la balance quotidienne. Nous accueillons les petits comptes avec empressement. Nous avons des correspondants par le monde entier et nos MANDATS DE VOYAGE sont payables au pair par tous. 140 Succursales et Agences au Canada. Notre Bureau de PARIS France 14, RUE AUBER offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur. Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux Etats Unis et au Canada, AU PLUS BAS PRIX. R. O. GILBERT Gérant de la Succursale de Rimouski. Sous-Agences: BIC et ST-FABIEN.

L'Almanach Rolland EN VENTE A L'Imprimerie Générale S. Vachon, Rimouski.

Cartes d'Affaires

AVOCATS LOUIS TACHE, AVOCAT, rue St-Jean, Rimouski. ASSELIN & ASSELIN, AVOCATS.—Voisins de la Banque du Commerce. Rimouski, P. Q.—L. N. Asselin, C. R.—R. E. Asselin, L.L.L.

GAGNON, SASSEVILLE & GAGNON, AVOCATS.—Avenue de la Cathédrale, Rimouski.—Téléphone 102.—Isidore Gagnon, L.L.B. Elzéar Sasseville, L.L.L.—P. Emile Gagnon, L.L.L.

N. BERNIER, AVOCAT, Edifice de la Cie d'Assurance "Rimouski". AVENUE DE LA CATHEDRALE, Rimouski.

H. E. NOEL, AVOCAT.—Bureau: AVENUE DE L'ÉVÊCHE, Rimouski. Chez Mme Vve F.X. Proulx.

A. P. GARON, B.C.L., AVOCAT, C.R. ex-Magistrat de District. Bureau 2e étage du magasin de Geo. Durette, AVENUE DE LA CATHÉDRALE, Rimouski.

NOTAIRES L. de G. BELZILE, L.L.B., NOTAIRE, Edifice de la Cie d'Assurance "Rimouski", Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

J.-ÉDOUARD COUTURE, L.L.L. NOTAIRE PUBLIC.—Commissaire de la Cour Supérieure.—Avenue de l'Évêché, Rimouski.—Tel. National 168.

MEDECINS Dr L.-J. MOREAULT, ex-interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec.—MEDECIN-CHIRURGIEN.—BUREAU Avenue de la Cathédrale.

Dr Z. VEZINA, Ex-élève des Hôpitaux de Paris.—Spécialité: Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge. BUREAU: Fraserville, coin des rues St-Laurent et Station.—Téléphones: "Kamouraska" 325.—"Bellechasse" 319. Heures de Bureau: 10hrs à 11.30 A.M. et 2hrs à 5hrs P.M. Le soir: de 7 à 8hrs P. M.

ARPENTEUR-GEOMETRE GEORGES OUMET, Ingénieur civil et ARPENTEUR-GEOMETRE, Rivière-du-Loup.—Téléphone Kamouraska.—RUE DE L'ÉGLISE.—Arpentages et bornages suivant la loi, cadastres plans de paroisses, subdivisions, expertises. AQUÉDUCS, canalisations d'égoûts.—Développement de pouvoirs d'eau. Diplômé de l'École Polytechnique de Montréal.

EUGENE FAFARD Arpenteur Consultant Spécialité: Arpentage et Bornage en difficultés. Limites à bois: Expérience de 35 ans. BUREAU: Notre-Dame du Lac, Co. Témiscouata. Tél. Kam.: Hotel Tardif

HUISSIERS L.-HECTOR GARON, Huissier, Cour Supérieure, Rimouski.—DETECTIVE PRIVE.—Collections de tout compte.—Assurances: Feu, Vie, Plate Glass, Accidents.

ROSARIO REHEL, Huissier de la Cour Supérieure à Rimouski.—Défenseur Privé. Grand Conétable du District. S'occupe de collection de comptes.—Représentant de la "Manufacturers", Assurances sur la vie.—Assurances contre le feu.—RUE ST-JEAN BAPTISTE.—Tel. National 95.—Boîte postale 83.

ASSURANCES F. J. COUTURE, comptable et agent d'assurance contre le feu.—Agence des Cies d'Assurances Canadiennes suivantes contre l'incendie: "La Cie Montréal-Canada",—"La Provinciale",—"La Protection". Taux les plus bas.—Pour autres renseignements s'adresser à F.-J. Couture, Avenue de l'Évêché, Rimouski.

CHIRURGIEN-DENTISTE Dr L.-T. LAVOIE, Chirurgien-Dentiste, Diplômé de l'École Dentaire de Montréal. BUREAU A STE-FLAVIE STATION: Maison Clavie Poirier, les lundi, mardi, et mercredi de chaque semaine.—Heures: de 9hrs a.m. à 5hrs p.m. BUREAU A RIMOUSKI: Edifice L. P. Martin, opticien, les jeudi, vendredi, et samedi de chaque semaine.—Heures: de 9hrs a.m. à 5hrs p.m.

David Ouellet — Pierre Levesque OUELLET & LEVESQUE ARCHITECTES P.Q.A.A. — A.A.I.C. BUREAU: 115 rue St-Jean, —QUEBEC.

Chronique Locale

Voilà qu'en plein coeur de janvier, à la suite d'une pluie abondante et d'un dégel extraordinaire, on est rendu à voyager aujourd'hui en voitures roulantes.

Un jeune homme du nom de Joseph Bellavance, junior, ("junior" comme disent les Anglais), a présenté au Conseil de Ville une requête à l'effet de faire retrancher de la liste électorale 46 noms d'électeurs municipaux.

Après avoir établi sa qualité d'électeur municipal, M. Couture posa publiquement au Conseil la question suivante: —Maintenant je voudrais connaître le nom de celui qui a présenté cette "plainte".

Après avoir établi sa qualité d'électeur municipal, M. Couture posa publiquement au Conseil la question suivante: —Maintenant je voudrais connaître le nom de celui qui a présenté cette "plainte".

Après avoir établi sa qualité d'électeur municipal, M. Couture posa publiquement au Conseil la question suivante: —Maintenant je voudrais connaître le nom de celui qui a présenté cette "plainte".

Après avoir établi sa qualité d'électeur municipal, M. Couture posa publiquement au Conseil la question suivante: —Maintenant je voudrais connaître le nom de celui qui a présenté cette "plainte".

Après avoir établi sa qualité d'électeur municipal, M. Couture posa publiquement au Conseil la question suivante: —Maintenant je voudrais connaître le nom de celui qui a présenté cette "plainte".

Après avoir établi sa qualité d'électeur municipal, M. Couture posa publiquement au Conseil la question suivante: —Maintenant je voudrais connaître le nom de celui qui a présenté cette "plainte".

Après avoir établi sa qualité d'électeur municipal, M. Couture posa publiquement au Conseil la question suivante: —Maintenant je voudrais connaître le nom de celui qui a présenté cette "plainte".

Après avoir établi sa qualité d'électeur municipal, M. Couture posa publiquement au Conseil la question suivante: —Maintenant je voudrais connaître le nom de celui qui a présenté cette "plainte".

Après avoir établi sa qualité d'électeur municipal, M. Couture posa publiquement au Conseil la question suivante: —Maintenant je voudrais connaître le nom de celui qui a présenté cette "plainte".

Après avoir établi sa qualité d'électeur municipal, M. Couture posa publiquement au Conseil la question suivante: —Maintenant je voudrais connaître le nom de celui qui a présenté cette "plainte".

Après avoir établi sa qualité d'électeur municipal, M. Couture posa publiquement au Conseil la question suivante: —Maintenant je voudrais connaître le nom de celui qui a présenté cette "plainte".

Après avoir établi sa qualité d'électeur municipal, M. Couture posa publiquement au Conseil la question suivante: —Maintenant je voudrais connaître le nom de celui qui a présenté cette "plainte".

Après avoir établi sa qualité d'électeur municipal, M. Couture posa publiquement au Conseil la question suivante: —Maintenant je voudrais connaître le nom de celui qui a présenté cette "plainte".

Après avoir établi sa qualité d'électeur municipal, M. Couture posa publiquement au Conseil la question suivante: —Maintenant je voudrais connaître le nom de celui qui a présenté cette "plainte".

Après avoir établi sa qualité d'électeur municipal, M. Couture posa publiquement au Conseil la question suivante: —Maintenant je voudrais connaître le nom de celui qui a présenté cette "plainte".

Les obsèques de Madame Cloutier

Les funérailles de Madame Wilfrid Cloutier, née Caroline Doran, décédée en notre ville le 24 décembre, ont eu lieu à St-Joseph de Beauce lundi le 28 au milieu d'un très grand concours de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte M. W. Cloutier, gérant de la Banque du Commerce à Rimouski, ses frères MM. Daniel, Léopold (d'Amqui), Patrick et Hugues Doran, et ses beaux-frères MM. Romulus Cloutier, avocat de Waterloo, Joseph Lagueux et J. W. Jacques, de St-Joseph.

Les porteurs du corps étaient MM. A. Perron, Placide Lessard, Philippe Légaré, Oscar Gagné, marchands.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. L. U. Talbot, avocat, Eugène Taschereau, notaire, Jules Vézina, banquier privé, Irénée Dallaire, marchand.

La levée du corps fut faite et le service chanté par le Rév. M. Morissette, curé, assisté de MM. les vicaires Boucher et Adrien comme diacre et sous-diacre.

M. Lachance, organiste de Beauceville, touchait l'orgue en cette circonstance. Un grand nombre d'amis signèrent l'acte de décès au registre de l'état civil.

Voici la liste des personnes qui ont envoyé à M. W. Cloutier et à la famille de la regrettée défunte des lettres et autres témoignages de sympathie.

LETTRÉS, CARTES ET TELEGRAMMES DE SYMPATHIE

Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Rimouski, Hon. Juge Cyrille Pelletier, Québec, Révérend Sr St-Théodore, Québec, Monastère des Ursulines Rimouski, Rév. Sr Ste-Julie, Lévis, Rév. Sr St-Hilaire, Lévis, Les Soeurs du St-Rosaire, Rimouski, Rév. P. Veilleux, St-André, Rév. J. P. LeBel, St-Donat, Rév. J. A. Fauteux, Woonsocket, Bureau-Chef de la Banque Canadienne du Commerce, Toronto, Jules Vézina, St-Joseph de Beauce, L. W. Dessert, gérant de banque, St-Joseph, M. et Mme H. Langlois, Sherbrooke, Mme Linière, Taschereau, Québec, Ernest Taschereau, avocat, Québec, Georges Morissette, journaliste, Québec, Ernest Nadeau, maître de poste, St-Roch, Québec, F. X. Dufour, avocat, St-Joseph Beauce, Ernest Bilodeau, journaliste, Montréal, la famille Langlais, St-Octave, M. et Mme Dr Ringier, Rimouski, L. A. Pednaul, Amqui, Melle D'Auteuil, Rimouski, M. A. Mercier, Val-Brillant, M. et Mme Edw. Helleur, Rimouski, Les Srs de la Charité, Rimouski, W. H. Robinson Granby.

OFFRANDES DE MESSES ET BOUQUETS SPIRITUELS. DE RIMOUSKI

M. et Mme Elzéar Sasseville, Madame Paradis, Isidore Gagnon, avocat, P. E. Gagnon, avocat, Eudore Couture, notaire, Dr L. J. Moreault, A. P. Garon, C. R. Chs. D'Anjou, N. P., M. et Mme Elie Pilon, M. et Mme Geo. Dumont, M. et Mme Ernest Martin, Mme Vve A. Bouillon, M. et Mme S. Vachon, M. et Mme A. D'Anjou, Les Ursulines de Rimouski, M. et Mme Joseph Lepage, Geo. D'Auteuil, M. et Mme Brière, M. et Mme Paul Raymond, Lorenzo Danjou, L. de G. Belzile, N.P., M. et Mme Fabien Thibault, M. et Mme R. O. Gilbert, M. et Mme H. G. Lepage, M. et Mme Omer Beaulieu, M. et Mme Edouard Letendre, Mme Vve Ant. Dionne, Les Srs de la Ste-Famille, les Srs du St-Rosaire.

DE ST-JOSEPH DE BEAUCE

M. et Mme W. Cliche, M. et Mme Geo. Garneau, M. et Mme Linière Vachon, Melles Chabot, M. et Mme J. T. Ferron, L. N. Talbot, avocat, M. et Mme Valère Gosselin, Mme Victor Lessard, M. et Mme C. E. Vézina, M. et Mme J. W. Jacques, M. et Mme G. F. Hamel, M. et Mme Ad. Lessard, M. et Mme Adolard Veilleux, M. et Mme J. Morin, Auguste Pacaud, C. R., F. O., A. Legendre, M. et Mme L. Morin, M. et Mme P. Bouchard, Mme J. A. Chabot, Les Srs de la Charité, M. et Mme Jos. Lagueux, M. et Mme Ths. Dostie, M. et Mme A. Cloutier, M. et Mme Oscar Gagné, M. et Mme Aug. Perron, Mme Antonio Brassard, M. et Mme Jules Vézina, Melle Ernestine Labbé, M. et Mme Lucide Lessard, M. et Mme Irénée Dallaire, M. et Mme Clotaire Lessard, M. et Mme R. L. Augers, M. et Mme J. A. Cloutier, M. et Mme Jos. Jacques, M. et Mme Légaré, Jos. Poirier shérif.

DE DIVERS AUTRES LIEUX

M. et Mme L. Doran, M. et Mme Roméo Langlais, Québec, Delles Langlais, M. et Mme L. M. Langlais, St-Octave, M. et Mme Langlois, Sherbrooke, M. et Mme R. Cloutier, Waterloo, Melles Kate et Zéphirine Doran, Hormidas Langlais, New-York, M. et Mme D. Doran, Lowell, Pat. Doran, Montréal, Hugues Doran, Québec, Oscar Cloutier, Lewiston, M. et Mme G. L. Dionne, Amqui, M. et Mme S. Legendre, Armagh, Melle C. Danjou, St-Simon, M. et Mme Antonio Langlais, Chicoutimi, Mme Vve Pierre Gagnon, St-Donat.

Le Progrès du Golfe réitéra à M. Cloutier et aux autres membres de la famille en deuil l'expression de sa sincère sympathie.

bonne et heureuse année. A tous ces bienfaiteurs nous aimons à rappeler que la première messe de l'année célébrée à la mission, sera à leur intention.

—Tout ce qui se pense, comme aussi tout ce qui se dit ici, a rapport à la terrible guerre. Ce grave événement prime tous les autres. Devant d'aussi grands malheurs les joies traditionnelles de Noël et du jour de l'an perdent toute leur intensité.

ANITA.

L'HYGIENE DE LA BEAUTÉ

POUR ETRE BELLE FEMME. Les agréments physiques ne résident pas uniquement dans la régularité des traits et la perfection des formes. On n'a qu'à regarder autour de soi pour constater que bien des femmes, renommées pour les grâces de leur personne, sont bien loin de rencontrer les exigences de la beauté classique.

En voici les données générales: Le pied d'une belle femme ne doit pas excéder en longueur le sixième de sa hauteur.

La tête doit être la mesure de la septième partie du corps. Le nez doit représenter le tiers de la longueur du visage, du haut du front au bas du menton.

L'oreille ne doit pas être plus longue que le nez. Les cheveux doivent être plantés un peu bas, en formant des pointes, sur le front légèrement bombé.

On ne parle pas de la taille dont l'aspect varie suivant la mode. L'esthétique des anciens sculpteurs nous montre la femme drapée d'une façon qui, en donnant l'illusion d'un buste court, rend la silhouette plus élancée et plus élégante.

Un autre type de beauté est celui d'une femme au front un peu étroit, coiffée de cheveux légèrement ondulés. Le nez est droit et bien attaché, les yeux fendus en amande, le menton légèrement accusé, la bouche petite et l'ovale parfait.

Mais il existe beaucoup de femmes qui trouvent le moyen d'être charmantes sans remplir ce programme. On peut être jolie sans cela: il y a de délicieux minois qui arborent des nez en trompettes; certaines grandes bouches ont un attrait qu'on ne peut pas nier.

D'autres femmes ont des yeux qui séduisent, bien qu'ils soient ronds et non allongés.

LE SECRET DE PLAIRE On voit des femmes qui réunissent toutes les conditions classiques de la beauté et dont l'apparence n'est pas celle qu'on pouvait attendre, si on tient compte de la perfection de leurs formes.

Ce qui fait défaut à ces femmes, c'est le secret le plus précieux pour être belle, c'est la chose qu'il est donné à toutes d'acquiescer: c'est la physionomie, c'est-à-dire le don de laisser s'épancher son âme sur ses traits.

Bien entendu, il ne faut pas que l'âme soit laide, sinon le visage prendrait aussitôt l'aspect désagréable de la maussaderie; les yeux adopteraient ce regard sournois qui enlaidit les plus jolis visages, la bouche contracterait un pli amer qui en détruirait les contours, le front se plisserait sous l'effet de la mauvaise humeur trop fréquente et la plus jolie femme pourrait bientôt se ranger au nombre de celles dont on dit:

"Comment se fait-il qu'avec de pareils traits elle ne semble que belle?" Tout au contraire, celle qui laisse transparaître sur sa physionomie les reflets d'une âme saine et sincère, celle dont les yeux sont fleuris d'une gaieté souriante, celle dont la bouche exprime la bonté, celle enfin qui porte sur sa figure le secret d'un heureux caractère plaira du premier coup sans qu'on songe à analyser ses traits.

Qu'importe la forme de la bouche, des yeux, du nez, si leur ensemble forme un tout agréable et plaisant? DÉFORMATION DE LA BOUCHE

Que de femmes se déforment la bouche en se mordant les lèvres afin d'en aviver la couleur!

Quelques-unes ont la manie de la humecter du bout de la langue, ce qui les dessèche et les rend accessibles aux crevasses. Si elles n'y remédient promptement, de minces peaux se soulèvent; elles les arrachent du bout des dents, agrandissent ainsi la petite plaie et, à ce régime, les plus jolies lèvres du monde deviennent bientôt livides et couvertes de gerçures, dont la chronicité donne naissance à un fâcheux boursoufflement.

Pour être belle, il s'agit donc de se bien connaître au physique et de se bien observer au moral.

Les belles Romaines estimaient que la sérénité est une puissance productrice de beauté. Aussi se contraignaient-elles à fermer les yeux tous les jours pendant cinq minutes en conservant une parfaite immobilité. Elles choisissaient pour ce complet et bref repos le milieu de la journée, c'est-à-dire l'heure où les occupations matinales cèdent la place aux obligations du jour.

Ces cinq minutes d'apaisement complet, en amenant une détente dans leurs nerfs surexcités, avaient sur leur être moral une influence bienfaisante qui, disaient les historiens, se reflétait infailliblement et harmonieusement sur leur visage.

En tout cas, la recette est inoffensive et à la portée de tout le monde. On ne saurait trop le dire: outre l'aspect désolant que ces habitudes impriment à la physionomie habituelle, il en résulte toujours des déficiences qui, avec les années, s'accroissent au point de devenir des laideurs. De là l'importance de surveiller et de réprimer sévèrement les enfants qui s'imaginent se rendre intéressants en se torturant les traits.

Il est peu de bambins qui ne se soient amusés à se tirer la bouche ou à se retourner les paupières pour le plaisir d'amuser leurs camarades, cédant ainsi au besoin que tous les enfants éprouvent de se singulariser et de jouer un rôle.

La plupart d'entre eux ont aussi la fâcheuse coutume d'introduire les doigts dans le nez. S'il n'est pas réprimé, ce geste chez eux devient machinal, ils l'exécutent non seulement par besoin, mais encore involontairement. C'est pour eux une contenance dans les moments d'embarras et ils finissent par insister au point de se déformer les narines. Il est nécessaire de leur faire comprendre que cette habitude est horriblement malpropre et très préjudiciable à la beauté, car le nez ainsi tourmenté ne tarde pas à subir une légère inflammation qui altère rapidement sa couleur et sa proportion.

A toutes ces imperfections voulues il est des remèdes, mais leur application serait rendue inutile par la répétition de l'habitude.

ARRANGEMENT DE LA CHEVELURE. Il est facile de modifier l'apparence du visage en suppléant, par l'arrangement de la chevelure, à l'harmonie qui lui manque.

C'est ainsi qu'un front trop haut gagnera à se trouver couvert. Suivant l'expression sérieuse ou riant de la physionomie, les cheveux tomberont sur le front en bandeaux sévères ou en aimables frisures, et là encore, il faudra que la femme ait le courage de déployer vis-à-vis d'elle-même une grande franchise afin de choisir la coiffure qui lui sied le mieux, et ne pas se laisser aller à l'indulgence facile de celles qui décrètent que "tout leur va."

Un front bas gagnera à se trouver dégagé; les bandeaux ramenés en arrière laisseront les traits plus éclairés et corrigeront la dureté du visage, que des cheveux plantés trop près des sourcils rendent toujours un peu sombre.

Les figures courtes devront se méfier des coiffures aplaties sur le sommet de la tête; la coiffure haute leur sera toujours plus seyante. Dans le cas où la mode du moment s'y opposerait, il sera toujours facile de "tricher" en y adjoignant un ornement tel qu'aigrette, noeuds aux coques dressées, etc.

Tout au contraire, un long visage s'accommodera parfaitement d'une coiffure tombante encadrant bien les joues.

Les cheveux bouffants conviennent aux visages minces; ils accentuent le défaut des faces larges. Ce serait pourtant un erreur que de ne pas garnir ces dernières, sous prétexte d'en diminuer le volume.

Les joues trop rebondies demandent à être dissimulées sous une frisure ou un arrangement léger, qui peut faire illusion sur leurs dimensions.

La nuque découverte sied mal au cou trop long; il faut le dissimuler sous un chignon habilement massé, de façon à en couvrir une partie. Les cous courts seront à l'inverse embellis par la remontée des cheveux par derrière, car ce mouvement ne brise pas la ligne et semble la prolonger.

Les nez trop longs veulent être accompagnés d'une coiffure tombant sur le front. Le nez retroussé semble plus mutin lorsque les tempes sont dégagées. Si cependant il manquait par trop de développement, il faudrait résolument adopter une coiffure dont l'originalité voulue atténuerait un peu celle de la physionomie.

POUR L'HARMONIE DES TRAITS Les traits réguliers sont mis en valeur par une coiffure très simple et même classique.

Les visages chiffonnés supportent bien les cheveux fous, la raie sur le côté, les cheveux divisés en masses irrégulières. Un cou maigre et des épaules pointues gagneront à se couvrir d'une guimpe: un cou gras et court sera plus joli s'il est dégagé.

Certaines femmes ont la tête trop pointue. Ce sont des inconvénients que des artifices de coiffure peuvent parfaitement dérober.

Les longs bandeaux sont un merveilleux prétexte pour dissimuler l'écartement des oreilles ou leurs déficiences.

Mais ce que toute femme doit observer rigoureusement, si elle veut être belle, c'est la règle qui commande de se coiffer, comme on dit familièrement, à l'air de sa figure.

Maintes femmes ne doivent leur réputation de beauté qu'à leur science par-

faite de l'harmonie. Il en est qui sont loin d'être régulièrement jolies, et qui cependant passent pour belles parce qu'elles ont su se créer un type qui répond exactement à l'exagération ou aux déficiences de leurs traits.

HOCKEY

"All Stars", 3 — Rimouski, 6.

C'est un brillant début que firent nos jeunes joueurs, dimanche dernier, alors qu'ils se mesuraient sur la patinoire de l'Association, avec leurs premiers adversaires de la saison, les "All Stars". Car, s'il faut reconnaître qu'il y avait des "étoiles" dans les rangs des visiteurs, il faut aussi l'avouer publiquement, pour la plus grande de nos rimouskois qui les firent "palir" quelque peu. En effet, l'équipe du "All Stars", dont on pourrait dire la formation hétérogène et homogène à la fois, — car elle était entièrement composée d'anciens joueurs du "Rimouski", partie résidant à Québec, partie résidant à Montréal, — possédait, dans son alignement, des joueurs brillants et capables de faire face à une équipe bien conditionnée tant sur le rapport de la vitesse que sur celui du "jeu magnifique".

Il nous en donnèrent une preuve tangible dans la première période du jeu, en mettant trois points à leur crédit avant même que nos joueurs équipiers, plus lents à la détente que leurs aînés, n'aient eu le temps de compter. — Il n'y a pas de doute que si les visiteurs avaient été aussi tenaces et aussi agressifs dans les périodes subséquentes, ils auraient aujourd'hui à se féliciter d'une éclatante victoire. Mais ils pêchèrent trop par excès de confiance, et après avoir joué si efficacement dans la première période, ils ne nous donnèrent, dans la seconde, qu'un jeu lent et trop individuel. Par contre, les nôtres, dans les rangs desquels on avait fait quelques changements, en profitèrent et firent l'assaut des buts ennemis d'une manière si habile et si tenace à la fois, qu'ils finirent par compter deux fois et cela, tout en forçant les visiteurs à subir, dans cette seconde période, ce qu'eux-mêmes avaient été contraints de souffrir dans la première, (un "blanc").

La troisième période fut tout-à-fait à l'avantage des "Rimouski". Les visiteurs, qui ouvrirent le feu à grande allure, furent bientôt cédés devant les charges impétueuses et méthodiques des nôtres qui avaient pris leur aplomb et jouaient en véritables amateurs. Ils se replièrent donc sur leur ligne de défense, qu'il leur fut désormais impossible de franchir, et là, sous une grêle de lances adroitement dirigées, ils assistèrent à leur propre défaite, leur fameux gardien des buts se faisant déjouer quatre fois de suite par nos avants. Quelques instants plus tard, un coup de sifflet annonçant la fin de la partie, laissant les visiteurs avec le même nombre de points qu'ils avaient à la fin de la 1ère période.

De cette belle victoire du "Rimouski" on peut tirer une conclusion et je demande la permission de la faire en disant qu'il y a, encore, cette année, à Rimouski, une équipe de hockey capable de faire honneur à la ville, si nos "sportmen" veulent se donner la main pour l'encourager et l'aider en assistant nombreux aux exhibitions qu'elle donne. "Bon sang ne saurait mentir". Ce que les "anciens" ont fait, les "jeunes" peuvent aussi le faire.

Allons donc, messieurs, les fervents du hockey, vous qui avez manqué l'occasion de voir nos porte-couleurs à l'oeuvre, dimanche dernier, ne manquez pas la prochaine. Elle vous sera probablement donnée le 16 ou le 17 courant, alors que l'équipe Rimouskoise recevra chez elle un adversaire redoutable dont nous ferons connaître à temps et le nom et la valeur.

FLOSSY.

COMPOSITION DES EQUIPES "All Stars": Buts, Jos. Rostan; Point, J. Maheu; Couvert, Philippe Dion; Avants, L. Lepage, P. St-Laurent, et J. Lepage.

ASSISTANT.

"Rimouski": Buts, D. Fillion et E. Letendre; Point, A. Couillard; Couvert, P. Dery; Avants, C. Dubé, R. Bisson et H. Gagné.

Arbitre: V. Martin. Umpires: H. Heppel et C. Martin. Chronomètre: E. St-Laurent. Penitencier, C. Durette.

A VENDRE

Une maison à 2 étages, \$525.00; un piano carré, \$60.00; Une horloge "grand père" \$35.00; Une sleigh, 2 places, dots et sièges en bon velour, avec ressorts, \$22.00; un fusil à 16 coups, 38 Winchester, \$11.25. S'adresser chez Helleur Bros., Rimouski. 1 mois du 1 j.

MONT-JOLI

Dimanche le 27 décembre, Sa Grandeur Mgr A. A. Blais donnait la confirmation aux petits enfants. Dans l'après-midi, eut lieu la clôture de la retraite.

—Madame Jos. Beaulieu est en promenade à Fort William pour deux mois, chez sa fille Madame Harquill.

—M. Ed. Roy, est de retour d'un voyage à Montréal.

—M. et Mme Patrick Beaulieu, de Rivière-du-Loup, sont venus passer les fêtes chez M. Eug. Morisset, père de Mme Beaulieu.

—M. Léon Roy, manufacturier, est en voyage d'affaires à Montréal.

—M. J. A. Lafrance est de retour d'une promenade à Sandy-Bay, où il a passé quelques jours chez son beau-père, M. L. Rousseau.

—Dimanche dernier, dans notre église, eut lieu une heure d'adoration pour la paix.

MATANE

Soirée Dramatique et Musicale

Les Déjans Filles de Matane qui avaient déjà fait leur large part pour la belle oeuvre de la Croix Rouge, du Fonds Patriotique national et du fonds de secours Belge, ont ajouté un nouveau fleuron à leur couronne de mérites, en donnant, dimanche le 3 courant, une séance dramatique et musicale au profit des Belges.

Elles méritent d'être citées à l'ordre du jour.

Deux opérettes pleines de finesse et d'harmonie: "Le moulin des Oiseaux" et "Les Chansons de la Duchesse Anne" furent rendues avec brio et talent.

Melles A. Banville, L. A. Gagnon, G. Pelletier, Alp. et A. Desjardins, Jeanne Chouinard, L. Tremblay et M. Rinfret rendirent leurs rôles avec grâce et naturel et furent applaudies à bon droit.

A la Petite Emma Bouchar, un petit Pierre parfaitement réussi; Melle L. Desjardins, un charmant petit Page et à Melle B. Ruel, un bon et tendre Froufrou, à chacune un bon point.

Melle L. Côté nous a révélé un talent rare et sûr pour la déclamation dans sa recitation de "L'or Allemand".

La partie musicale, malgré la mauvaise disposition — inévitable à cause de l'exiguïté de la scène — des instruments de musique, fut fort bien exécutée.

Cette soirée fut un réel succès artistique pour les participantes et un véritable régal intellectuel pour les assistants.

Nos sincères félicitations à celles qui prirent part à cette soirée et que nous voudrions toutes nommer, et spécialement à Melle L. A. Gagnon, qui s'était chargée de l'organisation et qui en fut l'âme.

ASSISTANT.

OFFRE SPECIALE

bon durant janvier 1915 seulement

DEPARTEMENT DU MAGASIN

LAMPES TUNGSTEN 25 et 40 WATTS

1 à 10 — @ 40 cts. chaque

11 " 20 " 38 " "

21 " 30 " 36 " "

31 " 50 " 34 " "

51 et plus 32 " "

Electroliers à deux branches (en cuivre) complet avec abat jour: No C. B. 205.....2.15 chaque " C. B. 209.....2.65 "

Assortiment complet de Fournitures Electriques, tels que: Electroliers, Lampes portatives, Lampes décoratives, Aussi: Matériel servant aux installations de fils Electriques.

Ouvrage exécuté suivant les règles des assurances. Toute demande recevra notre prompt attention.

LE CREDIT MUNICIPAL CANADIEN

Rimouski, 5 janvier 1915.